

Y a-t-il du sacré dans la théorie économique?

Véronique Thireau

▶ To cite this version:

Véronique Thireau. Y a-t-il du sacré dans la théorie économique?. PUAM. Droit et contentieux du nucléaire - La perception et les représentations du risque, pp.119, 2023, Droit et contentieux du nucléaire, 978-2-7314-1284-0. hal-04639624

HAL Id: hal-04639624 https://hal.science/hal-04639624v1

Submitted on 7 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Y'a t'il du sacré dans la théorie économique?

Véronique Thireau (Chrome UPR 7352 – Université de Nîmes) Colloque DCN 11

Paraphrasant le titre de l'ouvrage collectif « Y'a t'il du sacré dans la nature » de Bérangère Hurand et Catherine Larrère (2014), nous interrogerons ici la place du sacré dans la théorie économique par le prisme de la nature.

Le sacré semble de prime abord participer des réflexions des économistes et se conjugue dans les titres d'ouvrages et d'articles avec les préoccupations dominantes de la discipline que sont la valeur, les prix, le marché, le système capitaliste ou la crise...Mais il n'est pas inutile de se questionner sur le contenu voire le sens de ce « sacré » dans la mesure où l'on associe souvent analyse économique et désacralisation tel le « rien n'est sacré » énoncé par Robert J. Barro (2004) lorsque l'on ne considère pas que l'économie est devenue une fin en soi, un « substitut au sacré » disciplinant, avec plus ou moins de bonheur et d'efficacité, les individus au bénéfice d'une coordination sociale particulière (Dupuy 2009, Hirschman 2011).

Cette économie omniprésente doit pourtant composer avec un environnement ou plutôt avec des préoccupations environnementales. Evacuant la nature de son champ lexical au bénéfice de sciences telles que l'agronomie, l'écologie, les sciences naturelles, l'économie, elle, parle désormais d'environnement et surtout de problèmes à résoudre quant aux atteintes à cet environnement. La nature a disparu avec les derniers physiocrates alors qu'elle peut être considérée comme un « plaisir élevé » dont « la vision patrimoniale suit une logique proche de celle du sacré » à l'instar de la culture et de la science (Landier Thesmar 2021).

Aussi le pan de l'économie consacré à l'environnement aurait t-il oublié le sacré en même temps que la nature elle-même ?

Notre propos se décomposera en 2 axes : l'un visant à savoir de quel sacré nous parlons, l'autre s'attachant à décrypter la place qu'il occupe dans l'économie de l'environnement

I – De quel sacré parlons-nous ?

Parler du sacré est une affaire complexe si ce n'est impossible mais ce passage obligé ouvre la porte à d'autres questions relatives à la place de l'homme, des politiques, du conflit, aux valeurs en jeu, à l'éthique et la morale. Evoquer le sacré c'est aussi observer les glissements sémantiques, les déplacements dans le temps et dans l'espace eu égard à l'évolution des sociétés et à leurs perceptions.

L'origine latine du sacré évoque ce qui appartient au domaine des dieux tandis que le sacré s'opposerait au profane qui nomme « ce qui se trouve hors du temple ». Pour Mircéa Eliade philosophe et historien des religions (1957), l'un et l'autre constituent « deux modalités d'être dans le monde, deux situations existentielles assumées par l'homme au long de son histoire ».

La religiosité imprègne a priori les liens entre l'homme et la nature ou plus exactement la place de l'homme au sein d'une nature dont il ne serait ni dissocié, ni autonome. Le « cantique des créatures » de François d'Assise (1224) offre une illustration d'une écologie chrétienne qui

fonde la protection de la nature sur l'amour de Dieu. L'homme côtoie alors des frères (le vent, le feu) et sœurs (les fleurs, l'eau) et est soutenu et gouverné par une mère (la terre).

Pourtant cette vision sera peu à peu battue en brèche, d'une part parce « les religions n'ont pas un regard figé sur le vivant » tout en étant l'objet d'interprétations (Sajaloli et Grésillon 2016) tandis que, d'autre part, le sacré perd son caractère éminemment religieux et que l'homme s'affranchit de cette mère nature qui devient autre presqu'étrangère. Pour JM Pontier (2019), « De nombreux auteurs ont vu dans cette dédivinisation le développement de la pensée scientifique : si le monde n'est pas un dieu, il est possible d'agir sur le monde, de le transformer ».

Dès lors le sacré devient dans le langage courant et, par extension, les sciences humaines ce qui est inaccessible, indisponible, « supérieur », essentiel, digne d'un respect absolu et qui suscite une forme de vénération si ce n'est de peur.

Le sacré ne se conjugue plus avec le profane mais bien avec l'interdit et/ou le possible, avec la domination, la soumission et, plus largement les inégalités. Il y a bien toujours un dehors et un dedans mais les contours et les contenus ont évolué. Le sacré « désacralisé » déplace l'homme hors de la nature qu'il peut alors ignorer, contempler ou asservir avec les moyens que la science va mettre à sa disposition. Mais il peut aussi craindre cette nature qui lui est extérieure, inquiétante parfois hostile.

Finalement une palette de postures et de représentations sont possibles et l'on oscille entre deux extrêmes qui se retrouvent dans les mouvements politiques, artistiques, les pratiques de nos concitoyens, les postures des agents économiques et des décideurs, les réflexions de la communauté scientifique. D'un côté il est question d'une célébration du vivant invitant à l'harmonie avec cet ailleurs tout de beauté et de majesté qu'est la nature magnifiée comme dans les films fantastiques d'Hayao Miyazaki et, de l'autre, est évoquée une menace permanente, oppressante émanant d'un « espace » où violence et solitude se conjuguent au sein d'un véritable « enfer » illustré de façon magistrale en 1972 par « Délivrance » de John Boorman.

La vie est réputée « une » comme énoncé dans la déclaration universelle des droits des animaux proclamée à Paris le 15 octobre 1978, on parle de *one health*¹ dans les disciplines du vivant mais pour l'homme et la nature il est question de coexistence, de liens, d'impacts réciproques pas d'appartenance à un même « univers ».

Dans ce jeu de miroirs l'homme peut tout ou ne peut rien. Le transhumanisme d'un être augmenté, tout puissant, quasi divinisé² cohabite dès lors avec un catastrophisme dépolitisé (l'« effondrisme » pour Larrère et Larrère, 2020) qui isole un individu fragilisé au sein d'un système qui le dépasse mais qui lui renvoie sans cesse une responsabilité tétanisante dans la destruction irrémédiable de son environnement.

¹ « Le concept « One Health » ou « une seule santé » en français, est mis en avant depuis le début des années 2000, avec la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global. Il vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires. Les travaux de l'Anses s'inscrivent dans le concept One health. L'Agence coordonne plusieurs projets basés sur ce concept ». Voir https://www.anses.fr/fr/content/one-health

² Laurent Alexandre ou Luc Ferry sont des « apôtres de ce courant zélé ». Voir Jean Mariani et Danièle Trisch https://lejournal.cnrs.fr/billets/transhumanisme-de-lillusion-a-limposture

« Homme machine » ou vulnérable, les deux approches, caricaturales, se rejoignent pourtant dans une même attente de promesses technologiques, d'avancées dans l'art industriel et l'ingénierie, disponibles sous forme de biens échangeables sur des marchés nous dirigeant ainsi vers le mode de coordination qui nous préoccupe. Exit donc la violence et le désordre, la passion ou la sensibilité, tout nous ramène à cette économie qui tend « à envahir le monde et nos pensées » (Dupuy 2009).

II – Que nous raconte l'économie de l'environnement ?

L'un des rares ouvrages francophones récents qui accole les mots économie et nature nous vient du Canada et le résumé en dit long sur l'opinion de l'auteur, Alain Denault, philosophe :

« L'expression «économie de la nature» a surgi dans le vocabulaire des sciences au XVIIIe siècle bien avant que le néologisme «écologie» ne s'impose à nous, plus d'un siècle et demi plus tard. Chez Carl von Linné, Gilbert White ou Charles Darwin, l'économie de la nature désigne l'organisation des relations entre les espèces au vu du climat, du territoire et de leur évolution. Cette économie pense l'imbrication des espèces, y compris les êtres humains, dans un réseau d'interactions incommensurables et impondérables. Mais très vite, les physiocrates, les premiers «économistes», la dévoient pour fonder une science de l'agriculture subordonnée à de prétendues lois du marché. Un détournement dont nous pâtissons jusqu'à ce jour ».

La critique est sévère car les physiocrates ont une approche de la nature marquée du sceau du créateur (Doria 2014) autour d'un ordre naturel providentiel et éternel formant un « écosystème ». La valeur et donc les possibilités de création de richesse se trouvent dans la nature et elle seule (Quesnay, édition 1888), les autres activités étant dévolues à une simple transformation des produits issus de la terre. Volontaire, l'homme est alors le bras armé de Dieu au sein de cet ordre et son rôle est de tout mettre en œuvre afin d'éviter la misère et pallier l'insuffisance des ressources ou les « accidents » climatiques. Les biens à produire sont de nature agricole, assurent la subsistance et ne concernent pas des biens qualifiés de voluptuaires ou de luxe.

Toutefois, assurer une répartition de la richesse à l'ensemble du corps social tout en évitant les pénuries suppose de « rationaliser » le travail accompli. L'article « Fermiers » rédigé par François Quesnay et paru dans le Tome VI de l'encyclopédie (1756) est à ce point explicite. On y retrouve tous les éléments qui fondent l'économie moderne : la productivité (« le travail des bœufs est plus lent que celui des chevauxc'est pourquoi on emploie ordinairement douze bœufs et quelquefois jusqu'à dix-huit dans un domaine qui peut être cultivé par quatre chevaux»), et la fameuse rationalité fondée sur la méthodologie du « coût avantage » (« Les chevaux par leur travail se procurent donc eux-mêmes leur nourriture, sans diminuer le profit que la culture doit fournir au laboureur »). L'intérêt pour le blé consacre le « marché » et paradoxalement recentre l'homme au cœur d'un système qui se hiérarchise (Larrère 1992).

L'agronomie et au-delà l'ingénierie deviennent prépondérantes et les réflexions économiques se concentrent alors davantage sur les techniques à mettre en oeuvre oubliant au passage <u>la question de la finalité de l'action humaine</u> ou plutôt la réduisant à une recherche d'intérêt personnel, la somme des intérêts particuliers déterminant le bien-être collectif. Le déplacement de la valeur terre à la valeur travail marquant l'avènement de l'école classique détache cet homme désormais central d'une nature devenue « *une sorte de magasin, où l'on peut se servir à sa guise, pour reprendre le mot de J-B. Say* » (Boutillier 2003). L'industrie et la ville sont

alors les sièges d'activités prépondérants tandis que l'économie voit évoluer ses méthodes autant que sa propre conception de l'éthique.

La tendance engagée se renforce encore avec le passage de la valeur travail à la valeur utilité. Hommes et marchés sont tout puissants et, industrie et populationnisme obligent, le terme de nature disparaît du langage « scientifique » au profit d'un environnement qui subit des externalités qu'il convient de corriger. Si la pollution n'est pas nouvelle, elle fait désormais l'objet de toutes les attentions, devenant une marchandise qui suppose par exemple des marchés de droits à polluer.

Olivier Favereau écrit en 2004 « l'économie, comme discipline scientifique a choisi de se construire sur l'éviction des valeurs morales ou des normes éthiques...Ce postulat est aujourd'hui indéfendable ». Malgré tout, et même si l'on peut lire ici ou là des travaux d'économistes pour le moins effrayants au plan de la morale autant que dépourvus d'efficacité économique, on peut paradoxalement se demander si cet avènement de l'«environnement » ne signe pas un retour de la nature (et du sacré) sous une forme renouvelée et ce, bien que, comme la santé, elle n'ait toujours pas de prix. Cette réintégration peut-elle coïncider avec un retour du politique qui autorise une sélection adaptée, <u>un choix</u> des critères et des stratégies testés par les scientifiques, économistes compris ? En tous cas pour certains auteurs (Berta et alii 2021) introduire (ou réintroduire) la nature dans la théorie économique est aussi une manière de la « challenger » et, pourquoi pas, de la faire évoluer.

<u>Le pan de l'analyse économique consacré aujourd'hui à l'environnement n'est pas monolithique</u>. Il se nourrit à diverses sources et raisonne par exemple à partir d'une opposition entre une approche « conservationniste » et une vision « préservationniste »

Certes on peut prétendre que l'usage commun si ce n'est abusif du terme de conservation nous vient d'une pratique peu subtile de la langue anglaise. Il n'en demeure pas moins que les anglophones sont parfaitement au fait de ces distinctions tant et si bien qu'ils en sont (presque) à l'origine dès le 19ème autour des deux figures de John Muir et sa *Wilderness* inspirée du mouvement transcendantaliste et Gérald Pinchot auteur de *Fight for conservation*, paru en 1910 qui alimente le modèle international actuel et le système statistique disponible à l'échelle mondiale.

Si la conservation est devenue le crédo des organisations internationales et s'inscrit dans le fameux concept de développement durable, cette vision réputée « utilitariste » qualifiée d'écocentrée d'une nature dominée constituant un capital au bénéfice d'un homme « sacré », est en effet décriée notamment par les préservationnistes pour lesquels la nature doit être protégée même si (voire surtout) elle n'est d'aucune utilité à l'être humain. Cette dernière approche est qualifiée également de bio-centrée.

Au-delà de l'opposition homme nature traditionnelle, il s'agit là d'univers conceptuels porteurs de sens, de valeurs aux antipodes l'un de l'autre³ qui soulèvent des questions de responsabilité

La valeur de *legs* est liée au désir de transmettre un élément du patrimoine naturel aux générations futures. La valeur *d'existence* est celle qu'on peut attribuer à la nature en dehors de toute utilisation. La valeur *écologique* est celle attribuée à la préservation des écosystèmes (Harribey 1997)

³ La valeur d'*option* est celle que pourrait avoir un bien naturel inutilisé aujourd'hui lors d'une utilisation future. La valeur de *quasi-option* est celle dont la société bénéficiera grâce à la collecte d'informations nouvelles lorsque la consommation d'un bien naturel est différée.

et d'éthique qu'il n'est pas possible d'ignorer. Ces divergences impactent en effet fortement les perceptions des agents, leur satisfaction et donc les modalités d'action qui en résultent dans différents domaines qu'il s'agisse du rôle et de la place attribués à la nature, des modes de gestion appropriés ou non pour cette dernière, des temporalités adaptées (présentes ou futures), des perturbations acceptées⁴ et de leur niveau, des responsabilités et du choix du système économique pertinent (subsistance ou croissance...).

Car la question même de la croissance est aussi objet de clivages pour les économistes de l'environnement. Doit-on privilégier la croissance plutôt quantitative ou le développement aux aspects qualitatifs? La nature se régénère t'elle auquel cas il serait possible de réparer les dommages infligés ou fonctionne t'elle comme un ensemble fini appelant des stratégies dites de décroissance?

Finalement ne retrouve t-on pas ici une opposition entre ce que l'on appelle l'économie des conventions concernée par l'intentionnalité et la responsabilité d'une « organisation » et l'économie libérale où rationalité et marché se conjuguent pour outiller des stratégies parcellaires dites « efficaces » mais dépouillées de l'essentiel ?

Le débat concerne la méthode et celle que nous avons choisie est de remettre du désordre, du conflit et de la politique en toute chose. Elle est d'engager le dialogue entre spécialistes de l'environnement, de la psychologie sociale, du management, du droit public ou privé, de l'anthropologie ou de l'histoire. Elle est d'échanger avec d'autres comme nous le faisons aujourd'hui avec le Japon, nos deux pays ayant encore beaucoup de choses à se dire.

-

⁴ Le touriste est un objet digne d'intérêt. Crée t'il ou non de la richesse ?